

PROJET RÉFÉRENT

Etude d'opportunité et de pré-faisabilité de 2 voies réservées au covoiturage, sur l'A72 et la RN88 à Saint-Etienne, dans le cadre de la Convention citoyenne pour le climat (CCC)



OBJET DE L'OPÉRATION

Déployer la méthodologie de la [fiche CCC n°1](#) pour l'étude de **l'opportunité et de la pré-faisabilité de VR2+** (voies réservées au covoiturage) **sur l'A72 entre l'échangeur 9 et l'échangeur 10** et sur la **RN88 entre la Varizelle et l'échangeur de Terrenoire**, en direction de Saint-Etienne.

LES BESOINS DU CLIENT / PARTENAIRE

Suite à la proposition formulée par la Convention Citoyenne pour le Climat de généraliser les expérimentations de voie réservée au covoiturage sur les voies interurbaines desservant des Zones à Faibles Emissions (ZFE), la Direction Interdépartementale des Routes Centre-Est a recherché les potentiels linéaires concernés. Les deux sections en objet ont été retenues et la DIRCE a missionné le Cerema pour étudier l'opportunité et la pré-faisabilité (géométrique et trafic) d'implantation de VR2+ sur ces dernières.

LA RÉPONSE DU CEREMA

Le Cerema a rédigé un ensemble de [fiches](#) pour la généralisation de l'expérimentation des VR2+. Dans la fiche n°1, la méthodologie décrite permet de :

- choisir un scénario parmi 4 possibilités d'implantation d'une VR2+ CCC ;

CONTACT



relation-clients-
auvergnerrhonealpes@cerema.fr

THÉMATIQUES ASSOCIÉES

- Transports collectifs, partagés et intermodalité
- Transports intelligents, trafics et régulation
- Aménagement de la voirie et éclairage public
- Enjeux des politiques de mobilités

- étudier une pré faisabilité géométrique du point de vue des largeurs roulables ;
- étudier l'opportunité trafic d'une implantation de VR2+ CCC via des calculs analytiques.

Pour répondre aux besoins de la DIRCE, le Cerema a mis en application cette méthodologie sur chaque section indiquée. Les conclusions de l'étude doivent permettre à la DIRCE de décider de la poursuite ou de l'abandon des projets de VR2+ à Saint-Etienne, et de déterminer un linéaire adapté de VR2+ le cas échéant.

LE CLIENT / PARTENAIRE PILOTE DU PROJET

La Direction interdépartementale des route
Centre-Est (DIRCE)

Direction territoriale du Cerema Centre-Est
Département des mobilités

LE CALENDRIER

Janvier à avril 2021

CES RÉFÉRENCES POURRAIENT AUSSI VOUS INTÉRESSER

- ✓ Le Cerema évalue la voie de covoiturage de Thônex-Vallard sur l'A411 à la frontière franco-suisse pour la société Autoroutes et tunnel du Mont-Blanc (ATMB)
- ✓ Simulation dynamique d'une voie réservée au covoiturage sur l'A7, au sud de Lyon